

Trop fréquemment, par le passé, on a fixé des priorités pour quatre ou cinq ans et l'on s'est proposé des buts, de façon isolée, selon les circonstances, sans se référer en quoi que ce soit à un cadre général; on a lancé des programmes en se fondant uniquement sur un fatras d'idées insuffisamment étudiées. Le résultat a été un gaspillage évident—particulièrement visible dans le domaine du bien-être social qui forme le secteur de dépenses le plus important du gouvernement.

En dépit des sommes considérables consacrées par le gouvernement fédéral au bien-être, cette administration qui manifeste une aptitude géniale pour l'inefficacité réussit encore à tromper la population. Il est indispensable d'accroître chaque année la pension de sécurité de la vieillesse proportionnellement à la hausse de l'indice du coût de la vie. A l'heure actuelle, la pension de la sécurité de la vieillesse est augmentée de 2 p. 100 l'an, tandis que le coût de la vie s'est accru ces dernières années de 4 ou 5 p. 100 l'an. Il s'ensuit que ceux qui touchent des revenus fixes doivent supporter le fardeau qui découle de l'incapacité du gouvernement à maîtriser effectivement les monstres qu'il a lui-même créés. Je l'ai déjà dit et je le répète, ces prestations sociales doivent être alignées sur le coût de la vie, c'est-à-dire qu'elles doivent être payables en dollars constants.

Une fois encore, à propos du programme actuel de bien-être du gouvernement fédéral, le Conseil économique a déclaré ce qui suit:

Le montant de l'assistance sociale et la façon dont elle est versée sapent trop souvent plutôt qu'elles ne renforcent les capacités et les aspirations des bénéficiaires, qui leur permettraient de participer fructueusement au régime économique.

Le programme n'encourage pas les assistés sociaux à subvenir à leurs besoins; il détruit l'esprit d'initiative, la confiance en soi et le respect humain.

Le Conseil économique formule certaines recommandations que nous trouvons fort valables:

- a) la création d'un programme fédéral-provincial, en vue de poursuivre des études permanentes des objectifs nationaux et des priorités qui détermineraient le coût et les exigences en matière de main-d'œuvre, en vue d'atteindre des objectifs déterminés.
- b) s'assurer que les résultats des études sont accessibles au Parlement, aux Assemblées législatives provinciales et au grand public à titre de données essentielles sur lesquelles seront fondées les décisions quant à la répartition des ressources.

Les nouveaux programmes, s'il en est, devraient être financés grâce à une efficacité accrue de la gestion des programmes existants et à l'élimination des plans qui, ayant réalisé leur objectif, sont devenus inutiles.

Si nous voulons arriver à résoudre le problème de la pauvreté au Canada, nous devons nous attacher à développer l'aptitude des pauvres à subvenir à leurs besoins. C'est ce que le sénateur Croll nous a dit aujourd'hui. Nous pouvons y arriver—là encore je me réfère aux propositions du Conseil économiques,—par l'adoption des mesures suivantes:

- a) l'amélioration et la multiplication des emplois disponibles grâce à de meilleurs renseignements sur le marché de la main-d'œuvre;
- b) l'amélioration et l'extension des possibilités de formation académique et professionnelle, grâce à des efforts particuliers pour relever le niveau de compétence, réduire le nombre des déchets scolaires et permettre aux familles pauvres d'accroître leurs possibilités de gains, et
- c) des mesures visant au maintien du revenu en tant que complément essentiel des efforts plus directs faits pour accroître le nombre d'emplois et les possibilités de s'instruire.

Pour récapituler, si nous devons résoudre le problème de la pauvreté, le ministère de la Main-d'œuvre devra s'employer à remplir son mandat: recycler et, au besoin, déplacer les Canadiens et les orienter vers les emplois disponibles sur le marché du travail. Nous espérons tous que le comité spécial du Sénat sur la pauvreté nous fournira quelques réponses, mais le gouvernement lui-même tâtonne de toute évidence dans ce domaine.

Nous avons lu avec beaucoup d'enthousiasme dans les discours du trône que le gouvernement a l'intention d'abaisser l'âge des votants à 18 ans. Si le gouvernement veut plaire à ces futurs votants, il doit changer, et de façon radicale. Inutile de dire que, en l'occurrence, tout changement sera sûrement pour le mieux: il y a donc lieu d'espérer.

Les jeunes aujourd'hui veulent faire comme ils l'entendent. Aussi anarchique que cela puisse paraître, il n'en est rien la plupart du temps. C'est plutôt une marque d'indépendance, d'autonomie et même de maturité. Il est donc louable que la majorité de nos jeunes adultes n'oublie pas que de faire comme on l'entend entraîne des devoirs et des responsabilités envers autrui.

Les étudiants qui en veulent aujourd'hui à l'oligarchie ont peut-être en partie raison. La société technologique organisée est collective et impersonnelle. Les gens y sont traités comme de simples sources de données pour